

Monsieur André POCHON
52, rue d'Auvergne
22950 Trégueux

Trégueux, le 13 Janvier 2018

à

Monsieur Christophe MIRMAND
Préfet de Région Bretagne

Objet : Algues vertes :
Propositions de solutions

Monsieur Le Préfet de Région Bretagne,

J'ai lu avec attention le compte-rendu du Comité Régional de concertation sur la directive nitrate du 26 Juin 2017. Je tiens à vous faire part de mes observations en tant qu'expert des questions environnementales, agro-écologiques, fondateur du CEDAPA, représentant délégué de Vive-Armor, et conseiller auprès de Monsieur Nicolas Hulot depuis plusieurs années.

Hélas, le discours lénifiant des uns et des autres sur l'amélioration des conséquences des pratiques agricoles en région Bretagne me semble optimiste au regard des résultats du ramassage des algues vertes encore accumulées sur nos côtes cet été. Les municipalités sont dépassées par l'ampleur du phénomène renouvelé chaque année.

Cette réunion du 26 juin a été quelque peu décevante et n'a pas permis d'aborder les questions de fond, à savoir les changements du modèle agricole breton dominant.

Monsieur Thierry BURLLOT, Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne, en charge de l'eau, l'environnement, la biodiversité et le climat est venu me consulter à mon domicile à ce sujet le 7 septembre 2017.

Cela fait plus de deux ans que les contrôles et les réglementations ne cessent de s'accumuler, mais le phénomène des algues vertes persiste et nous n'en sortirons pas tant que nous resterons dans le modèle institué en Bretagne depuis les années 1970 : développement de la production industrielle des porcs sur caillebotis avec épandages du lisier, et développement de la production laitière et viande bovine à partir du maïs-fourrage associé au soja. L'azote du lisier est à 70% sous forme minérale et donc lessivé rapidement avec les pluies, puisque la pratique du maïs-fourrage laisse les terres nues après les récoltes. Ces terres sont gorgées de nitrates du fait de la minéralisation des nitrates de septembre à octobre. De plus, les récoltes tardives du maïs ne permettent pas l'installation d'une CIPAN efficace. Cet azote présent dans le sol, démontré par les mesures de reliquats, sera lessivé avec les pluies et se retrouvera en excès dans les cours d'eau et les nappes phréatiques.

Je m'étonne que lors des échanges du Comité Régional du 26 juin, ce problème de fond n'ait pas du tout été abordé. Continuer l'élevage de porcs sur caillebotis, et la culture du maïs-fourrage pour les bovins dans notre région bretonne est l'assurance du maintien de la présence des nitrates dans l'eau et de la persistance des algues vertes sur nos côtes.

C'est pourquoi je tiens à vous soumettre deux propositions à envisager rapidement pour notre si belle région afin de maintenir la qualité de nos eaux et un environnement acceptable pour l'accueil des touristes et la qualité de vie des bretons :

- Les services de l'Etat n'autorisent plus aucune porcherie sur caillebotis ; désormais toutes les nouvelles installations seront sur litière.
- La prime PAC est supprimée pour les surfaces en maïs-fourrage ; l'argent récupéré sera attribué à la MAE polyculture - élevage.

En effet ces mesures doivent être encouragées : les milliers d'agriculteurs qui les mettent déjà en pratique gagnent un tiers de plus que leurs collègues conventionnels, avec pour conséquence la disparition des excédents d'azote et de pesticides : cf. Programme « Terre et Eau » de l'INRA, visite en octobre 2017 de Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor d'une porcherie sur litière et d'un élevage à l'herbe, avec le constat de bons résultats agro-écologiques et économiques sur ces exploitations.

Quant à la réglementation, une seule décision suffirait : le bilan Entrée-Sortie de l'Azote pour chaque exploitation (méthode INRA de Quimper) , bilan établi par le comptable à partir des factures d'achats et de ventes., tel que c'était proposé dans la Loi sur l'Eau de Dominique VOYNET en 2002.

Sachez Monsieur Le Préfet de Région que j'ai pu échanger avec vos deux prédécesseurs lors d'entretiens en tête à tête et si vous l'acceptiez, je serais heureux de me tenir à votre disposition afin de discuter de ces propositions concrètes, pour l'avenir de la qualité environnementale de notre Bretagne, à laquelle nous sommes particulièrement sensibles.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de ma haute considération.

André POCHON auteur de « La prairie à base de trèfle blanc », « du champ à la source, retrouver l'eau pure »

Copie/ Monsieur Nicolas HULOT, Ministre d'Etat de la Transition Ecologique
Monsieur Stéphane TRAVERT, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
Monsieur Yves LE BRETON, Préfet des Côtes d'Armor
Monsieur Thierry BURLLOT, vice-président du Conseil Régional

Pièces jointes :

«En finir avec les algues vertes »

« L'avenir de la production porcine : les 14 raisons de passer à l'élevage sur litière »

« Les sept raisons pour lesquelles l'avenir de la production bovine est dans le retour aux herbages »